

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2020-123

L'an deux mille vingt, le 25 septembre à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communauté : 18 septembre 2020

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 25
 votants : 29

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, MME Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrick DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Marie-Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. François BOISSERIE, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD et M. Jean-Claude DUPUY.

OBJET :

Complexe Villasport

Création de nouveaux tarifs

François BOISSERIE donne pouvoir à Patrice DELAGE
Marie Madeleine LORIN donne pouvoir à Pierre MILLET-LACOMBE
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Alain BLONDY donne pouvoir à Annie ARNAUD

SECRETAIRE : Christiane BARRY

Rapporteur : Patrice DELAGE

Considérant que face à la crise sanitaire actuelle et à la baisse considérable des activités et donc des recettes commerciales, le groupe RECREA, gestionnaire du complexe Villasport, se voit contraint d'adapter l'ensemble de son fonctionnement en pleine mutation.

Considérant que ces modifications concernent notamment un des points forts du centre : l'apprentissage de la natation.

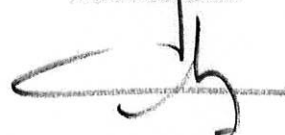
Considérant qu'une des innovations de la rentrée sera la refonte de l'école de natation en « **Académie du Savoir Nager** ». Ce projet totalement novateur, va permettre de proposer une méthode d'apprentissage repensée, sur la base de 29 créneaux horaires hebdomadaires. (soit 9 supplémentaires).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- **décide** la création de trois nouveaux tarifs suite à la mise en place de « l'Académie du savoir nager », à compter du 1^{er} septembre 2020 :

- Ludimania (5 à 16 ans) : 1^{er} versement de 35 euros + 11 prélèvements de 27 euros (ou 332 € au comptant) ;
- Perfectionnement adultes (à partir de 16 ans) : 1^{er} versement de 58 euros + 11 prélèvements de 27 euros (ou 355 euros au comptant) ;
- Pass Natation : 280 euros par an.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président



D. BOISSERIE



Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20200925-DC2020710257-
DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication